

CREER DES SUPPORTS DE COMMERCIALISATION ADAPTES AUX BIENS IMMOBILIERS EN RESPECTANT LA REGLEMENTATION



PARTICIPANT(S) :

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle ou en cours de formation dans le domaine commercial, juridique et économique.

ORGANISATION :

Durée : 7 heures

Lieux : Campus du lac ou Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en Communication.

ELIGIBILITE :

CPF 235 467

Module 3 de la Certification : Commercialisation, vente et location de biens immobiliers.

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél : 05 57 25 40 66

campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Rédiger une annonce commercialement viable.
- Prendre en compte la réglementation propre aux supports de communication.
- Identifier les enjeux du marketing numérique en immobilier.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Dynamique pédagogique qui favorise l'engagement de chacun dans une vraie réflexion.

L'interactivité sera soutenue par l'alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques et de mises en situation.

CONTENU DU PROGRAMME

LES DIFFERENTS SUPPORTS DE PROMOTION DES BIENS IMMOBILIERS.

Le site web et la vitrine.

Les supports et/ou portails de publicité.

Le web 2.0.

Les réseaux sociaux.

Les forums, blogs, moteurs de recherche.

LA CIBLE ET LA STRATEGIE.

Un bien, plusieurs cibles.

La stratégie par cible.

Les médias adaptés.

La stratégie numérique.

CONCEPTION D'ANNONCES.

L'impact de la loi ALUR dans la rédaction des annonces.

La rédaction presse.

La rédaction web.